

RÉSIDENCE ARTISTIQUE PARTAGÉE

Appel à candidatures

Arras _____2026-2027



ARTS CONTEMPORAINS ARRAS
CITE SCOLAIRE GAMBETTA-CARNOT

www.letreli.eu.com

Responsable de l'association L'être lieu :

Grégory Fenoglio

gregoryfenoglio@hotmail.fr



www.arras.fr/projet-abbaye-saint-vaast

Directrice du Musée et médiathèque :

Véronique Beirnaert-Mary

v-beirnaertmary@ville-arras.fr

Présentation de l'appel à projets

1. Préambule

A Arras (Pas-de-Calais), la direction municipale des médiathèques et du musée et L'être lieu portent conjointement **un projet de résidence artistique**. Ces commanditaires partagent des objectifs communs et souhaitent élaborer le plus ouvertement possible et de manière concertée les futurs accueils d'artistes.

Le présent appel à projets vise à poser un cadre commun pour le choix des artistes accueillis en résidence à Arras.

La Ville d'Arras affirme, à travers son Projet Culturel, une politique culturelle et événementielle ambitieuse, notamment en **soutien à la création contemporaine** et ouverte à tous les publics présents sur son territoire. Cette ambition est mise en œuvre par les équipements culturels municipaux, dont Saint-Vaast au sein de la Direction des médiathèques et du musée, en lien avec les acteurs locaux associatifs comme L'être lieu.

Afin de répondre à l'enjeu n°6 : « *Plongeons dans les nouvelles tendances* » en s'ouvrant aux cultures urbaines, à l'art contemporain et aux nouvelles formes de création.

La Direction des médiathèques et du musée, a développé depuis 2013 un partenariat inédit avec l'association L'être lieu autour de résidences d'artistes et d'**expositions temporaires conjointes**.

Dans le cadre de son projet culturel, la Direction des médiathèques et du musée souhaite promouvoir la création contemporaine et proposer des approches renouvelées des collections.

L'être lieu _Centre d'art contemporain associatif

Ses objectifs :

- organiser et accompagner des résidences artistiques au sein d'une Cité scolaire (Gambetta-Carnot, Arras).
- Proposer aux étudiants de CPGE option arts s'orientant vers des métiers liés à la culture et au patrimoine des expériences pré-professionnalisantes.
- Promouvoir une création artistique contemporaine, axée sur la création d'œuvres, sa diffusion et la publication d'une édition critique.

> Présentation de L'être lieu (en annexe)

Les Partenaires ont pour objectif commun de faciliter l'accès du plus grand nombre à la création artistique contemporaine et souhaitent à travers leurs projets favoriser les échanges de publics entre les structures. Depuis une dizaine d'années, les partenaires ont développé un projet commun de résidence-exposition. Chaque année, chacun des partenaires organise en autonomie une résidence avec le même artiste.

Deux expositions de restitution seront présentées quasi simultanément, respectivement à Saint-Vaast et à L'être lieu.

Ces expositions présentent un propos commun s'appuyant sur des actions et des outils de médiation et de communication élaborés de concert.

La Direction des médiathèques et du musée est installée sur trois sites dont l'abbaye Saint- Vaast. Celle-ci bénéficie depuis l'été 2023 d'un chantier de requalification d'exception qui se déroulera sur une dizaine d'années. Le bâtiment va être profondément modifié dans ses destinations, ses usages, sa forme. Des espaces ouverts au public vont être fermés pendant plusieurs années. De ce fait, le partenariat avec L'être lieu doit pouvoir évoluer dans sa forme. Ainsi, depuis 2024, Saint-Vaast met en place une résidence artistique de chantier.

2. Orientations

- **Pour L'être lieu**, sur la **période de septembre 2026 à avril 2027**, poursuit l'organisation de résidence-exposition sur le principe initial d'un travail de recherche collaboratif avec les étudiants en spécialité arts de la CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles) et de la mise en œuvre d'une exposition.
- **Pour la Direction des médiathèques et du musée**, il est proposé d'initier une série de résidences de chantier. Celles-ci se déroulent chaque année à Saint-Vaast avec un artiste différent, invité à s'immerger dans le chantier et dans des espaces fermés au public et d'en restituer sa perception à travers une création artistique. La résidence artistique se déroulera de **janvier à mars 2027**. En lien avec l'exposition à L'être lieu en mars, un point d'étape sera organisé par exemple sous forme de conférence, de performance, d'installation afin de permettre à l'artiste d'exprimer l'avancée de sa réflexion. Enfin, lors des **Journées européennes du patrimoine 2027** à l'abbaye St Vaast ou dans un autre lieu de la ville au regard de l'évolution du chantier et de la disponibilité des espaces, une restitution finale du travail de l'artiste sous forme d'exposition sera présentée.

L'artiste est invité à formuler une proposition permettant de créer des liens entre les deux volets de son projet à L'être lieu et à Saint-Vaast. La forme de ces relations entre les deux acteurs du partenariat est à imaginer par l'artiste dans le cadre de sa création.

Dans le cadre de leurs démarches respectives en matière culturelle, la Ville d'Arras et l'association L'être lieu invitent les artistes à s'inspirer des axes suivants pour élaborer leur proposition tant dans leur contenu que sur la forme :

- La valorisation du patrimoine (collection et monument) pour Saint-Vaast : le bâtiment de l'ancienne abbaye Saint-Vaast et le chantier de requalification, les collections permanentes (collections musée et patrimoine écrit inaccessibles au public du fait du chantier),
- Une dimension pédagogique permettant de répondre aux questionnements artistiques des étudiants de CPGE. Ainsi, pour L'être lieu, la résidence a pour but d'articuler une approche pédagogique et disciplinaire de cet enseignement à des enjeux culturels, particulièrement en médiation et notamment au travers de l'organisation de visites,
- Un ancrage dans le territoire arrageois manifeste soit par le sujet traité ou les modalités de mise en œuvre du projet en lien avec la population,
- La valorisation des collections de lecture publique des médiathèques (romans, livres documentaires, essais, bandes dessinées, musique, mangas, films de fiction et documentaires...).
- L'articulation entre création artistique et médiation, notamment à travers des initiatives liées à l'exposition comme la conception d'un support éditorial pluridisciplinaire visant à éclairer les pratiques contemporaines dans la lignée publications des liées aux résidences artistiques,
- L'imagination d'actions culturelles innovantes, accessibles à un public diversifié, intégrant une dimension itinérante en raison des contraintes liées au chantier de l'abbaye Saint-Vaast ;

L'ensemble de la résidence artistique fait l'objet d'un plan de communication élaboré conjointement par les commanditaires afin d'assurer le rayonnement de la création de l'artiste.

3. Organisation

Le projet de l'accueil commun d'un seul et même artiste par les deux commanditaires est un engagement fondamental de cette résidence.

Néanmoins, d'un point de vue administratif, il s'agit de deux projets distincts.

Dans le cadre de la résidence artistique se tiendront notamment :

- Une résidence de l'artiste au sein de L'être lieu organisée dans son ensemble par l'association qui en détermine toutes les modalités au cours de l'année scolaire 2026- 2027 (de septembre 2026 à avril 2027)
- Une résidence de l'artiste à Saint-Vaast sur des temps à construire au cours du 1^{er} semestre 2027.
- Une exposition à L'être lieu, de mars à avril 2027, fruit de la résidence menée en ses murs.
- En écho à celle-ci, une action sera menée par la Direction des médiathèques et du musée et L'être lieu à Arras (par exemple : conférence, performance, installation...).
- Une restitution de la résidence au sein de l'abbaye organisée, dans son ensemble par la direction des médiathèques et du musée qui en détermine toutes modalités, en septembre 2027.
- En écho à celle-ci, une action sera menée au sein de L'être lieu (par exemple : conférence, performance, installation...)

Ces différents rendez-vous feront l'objet d'actions de communication et de médiation à destination des publics ainsi que de temps de rencontres, d'apprentissages et d'échanges entre les étudiants du lycée Gambetta-Carnot impliqués dans le projet, l'artiste et les professionnels du monde culturel de la Direction des médiathèques et du musée et de L'être lieu.

Très attachés à un maillage de la présence de l'artiste avec les habitants, les commanditaires veilleront à coordonner leurs actions avec les acteurs du territoire.

Pour ce faire, les commanditaires assument conjointement certaines actions et responsabilités. En parallèle, chacun sera amené à assurer un rôle et des responsabilités spécifiques, soit pour les actions menées en ses murs, soit à l'échelle de l'ensemble du projet.

4. Hébergement

Un hébergement est organisé pour l'artiste par les commanditaires dans le cadre des modalités de déroulement de la résidence à L'être lieu puis sur le chantier à Saint-Vaast définies par l'artiste.

5. Financement

L'artiste percevra **une bourse de création de 14 000€** 7000€ versée par chacun des partenaires, Ville d'Arras et L'être lieu.

a. Convention avec la Ville d'Arras

Pour la Ville d'Arras, le versement de cette bourse permettra de financer le travail de recherche et conception de l'exposition en lien avec le commissariat d'exposition, ainsi que la production de l'installation créée spécifiquement pour le pôle culturel. Cela comprend également les frais liés à l'exposition (montage et démontage compris- et outils de médiation) ainsi que la présence de l'artiste au vernissage et à certains événements de la programmation culturelle de l'exposition pour un total de 7 000 €.

L'artiste déclare ne pas être assujetti à la T.V.A.

La Ville s'engage à verser une avance de 70 % de la somme versée à l'artiste (7000 € x 70%) soit 4900 € à la signature de la convention qui sera approuvée par délibération ultérieure. Le solde de 2100 € sera versé après l'intervention de l'artiste.

b. Contrat avec L'être lieu

La bourse de création de 7000€ englobe les frais de déplacements, de transports, de production d'œuvres et de présentation d'une exposition associant des créations anciennes et nouvelles, ainsi que le travail de

création collaboratif avec les étudiants.

L'être lieu propose comme rémunération pour l'artiste 5 000€ en entrée de résidence à la signature d'une convention entre L'être lieu et l'artiste et le paiement de 2 000€ en fin de résidence (service fait)

6. Ressources

Afin de constituer son dossier de candidature l'artiste pourra consulter le site internet de la Ville et celui de L'être lieu. Le site internet **www.letrelieu.com** peut être consulté afin de prendre connaissances des résidences précédentes : expositions, programmations culturelles, supports de communication, outils de médiations, revues et éditions, etc.

1. Modalités pour déposer un projet et désignation du lauréat

1. Déroulement de l'appel à projet

- Publication de l'appel à projets : 2 avril 2026
- Clôture de l'appel à projets : 20 juin 2026
- Publication des résultats : début juillet 2026
- Démarrage résidence : 2e lundi du mois de septembre 2026

2. Dépôt du projet

a. Constitution du dossier de présentation du projet

Le dossier devra comprendre :

- **Une présentation de l'artiste** (à minima : nom, prénom, n° siret, les projets déjà menés, des photos et des articles de presse),
- **Une note d'intention** (600 signes max et 5 illustrations) les liens de votre projet avec votre démarche artistique ainsi qu'avec les objectifs du projet pour chacun des partenaires,
- **Un budget prévisionnel indicatif** (matériel et matériaux frais de déplacements repas) : joindre devis,

b. Dépôt du dossier

Les dossiers devront être transmis aux adresses suivantes :

musee-arras@ville-arras.fr

letrelieu@hotmail.fr

(l'envoi de lien de téléchargement est possible)

Tout dossier incomplet ne pourra être validé et sera par conséquent, rejeté sans que la responsabilité de la Ville ne puisse être engagée. Les dossiers ne seront pas restitués.

3. Sélection du candidat

Composition du jury

- Le (la) Président(e) de « L'être lieu »
- Le (la) Directeur (trice) des médiathèques et du musée
- L'Adjoint(e) à la Culture de la Ville d'Arras
- Le(la) Proviseur(e) de la Cité Scolaire Gambetta Carnot
- Le(la) Conseiller(e) DRAC « Arts visuels »
- L'IA-IPR arts plastiques de l'Académie de Lille
- Le(la) représentant(e) Région Hauts de France à la direction de la Culture
- Le(la) représentant(e) du Département Pas de Calais à la direction de la Culture

Les critères de sélection

Le choix des projets retenus sera fait par un jury associant les différents partenaires indiqués ci-dessus (composition du jury).

Les jurys observeront dans chaque projet :

- La qualité du propos de l'artiste
- La proposition avec les objectifs et les orientations développés à l'article 2
- La faisabilité du projet dans le cadre contraint des partenaires
- La qualité du dossier artistique

Une validation définitive sera faite par l'élu à la culture de la ville d'Arras.



L'être lieu

Lieu d'enseignement et Centre culturel

Création, production, diffusion et
promotion de l'art contemporain.

Invention pédagogique et médiation culturelle.

Un regard engagé sur le monde
qui nous est contemporain.

L'être lieu est une association qui a pour but de réunir des artistes contemporains et des étudiants dans un temps de partage, d'échange et de création au sein de la Cité scolaire Gambetta-Carnot à Arras.

Depuis 2012, L'être lieu accueille des artistes de multiples disciplines (peintres, sculpteurs, graveurs, performeurs, photographes, vidéastes...), dans le cadre de résidences qui aboutissent à des expositions *in situ*.

L'espace Bizet, ancien atelier industriel de 800 m², est devenu un lieu d'accueil, d'exposition, d'échange et de lien, de liberté d'expression, accessible et ouvert à tous !

**l'être
lieu**

ARTS CONTEMPORAINS ARRAS
CITÉ SCOLAIRE GAMBETTA-CARNOT
21 Boulevard Carnot ARRAS · letrelieu.com

Artiste en résidence et exposition «in situ»

Un artiste invité plusieurs mois à L'être lieu (signature convention).

Des échanges avec un public scolaire (des élèves de la maternelle au post-bac), le monde éducatif et les habitants.

Un objectif de création artistique «in situ».

Laboratoire d'expérimentations plastiques collectives.

Restitution et exposition de fin de résidence dans l'espace Bizet.

Une résidence consiste à inviter un ou une artiste contemporain(e) sur une période longue, de septembre à mars, afin de créer des oeuvres avec la participation et la collaboration des étudiants de classe préparatoire (Hypokhâgne et Khâgne).

En fonction de sa démarche, chaque artiste invité(e) initie et développe des questionnements artistiques et culturels.

L'exposition présentée dans l'espace Bizet à l'issue de cette résidence constitue un événement public de restitution. Les visites ont lieu le soir et le week-end.

Partenaires institutionnels



Partenaires culturels depuis 2012



Plan Communication

Calendrier

Septembre	Début résidence Ouverture BLOG site
Janvier	Envoi EMAIL#1 - présentation
Février	Envoi EMAIL#2 - vernissage Diffusion affiche et flyer
Mars	Vernissage exposition Diffusion REVUE
Avril	Envoi EMAIL#3 - relance Fin exposition / résidence

Supports

Site web

→ letrelieu.com

Moyenne de 2000 visiteurs/an



Affiche

Affiche - programme format A2
Moyenne tirage 2000 ex.
+Affiches GRAND FORMAT «DECAUX»



Flyer Flyer - programme format A5
Moyenne tirage 5000 ex.

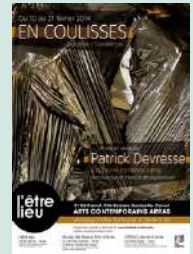


Emails Campagne emailing Mailjet (x3)
Liste de diffusion (6000 adresses)

Presse Articles dans la presse locale,
régionale, nationale et spécialisée.



Affiches
2012
v
2026





Étudiants - Médiation

Les étudiants de la Classe préparatoire littéraire (CPGE) de la Cité Scolaire Gambetta-Carnot s'engagent dans une démarche plastique avec l'artiste en résidence, accueillent et guident les visites du public et des groupes scolaires. .

Résidence 2025/26

Laurent Delecroix
Peinture / Sculpture

« Ma pratique explore une abstraction radicale où la peinture s'affranchit de toute narration, de toute référence symbolique ou figurative. Je cherche à faire exister la peinture pour elle-même, dans sa nudité et son intensité. »



Laurent Delecroix, **2 Sigma V2**, 2024, diptyque, peinture acrylique au pinceau sur toile / châssis aluminium-bois, 220 x 136 cm, photo eio studio.



Revue

→ [letreliu.com /revues](http://letreliu.com/revues)

GRATUITE

1000 exemplaires / 84 pages

Depuis 2012, L'être lieu propose une revue gratuite, accessible lors des expositions et vernissages, créée à l'occasion de chaque résidence d'artiste.

La revue questionne la thématique explorée par l'artiste en résidence. Occupant une place essentielle dans la médiation auprès de tous les publics, la revue de L'être lieu se veut un support exigeant mais ouvert à tous.

Le sujet décliné lors de l'exposition, déduit du travail de résidence, est abordé par des spécialistes de disciplines diverses (philosophie, histoire, littérature, histoire de l'art,...) mais aussi par les étudiants, associés à l'écriture d'articles.

PRÉPA
CITÉ SCOLAIRE
GAMBETTA-CARNOT **RRAS**

→ prepa-arras.com



ARTS CONTEMPORAINS ARRAS
CITE SCOLAIRE GAMBETTA-CARNOT

L'être lieu
21 bd Carnot
62000 ARRAS

→ letreliu.com

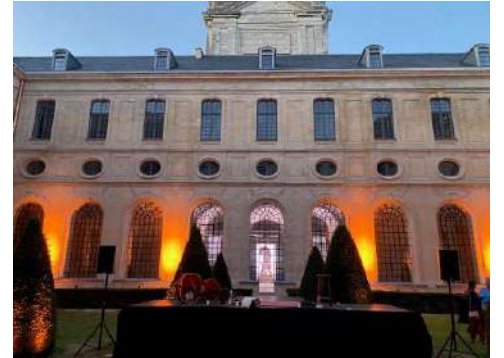
Pour toute question, merci de contacter :

gregoryfenoglio@hotmail.fr

06 61 20 87 07

Résidence artistique de chantier à Saint-Vaast

Un lieu d'exception en transformation



Un cadre où faire résonner la création contemporaine



Antonin Hako, 2025

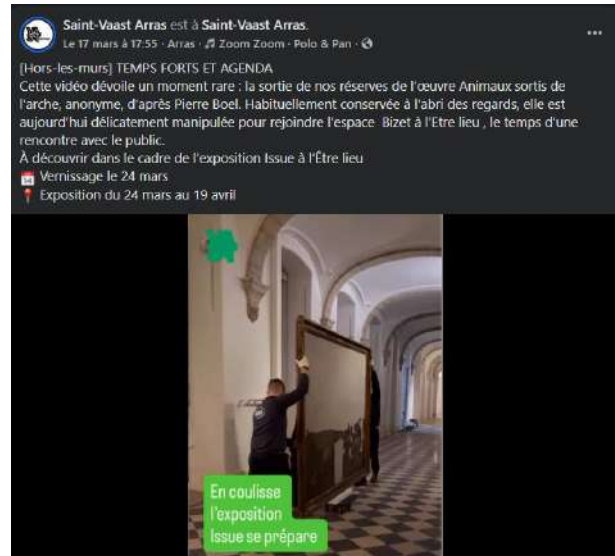


François Dufeil, *Solénoïde*, 2024

En écho au projet à L'être lieu



Prêt d'œuvres pour les expositions à l'espace Bizet.



En lien avec les publics et les projets dans et hors-les-murs

